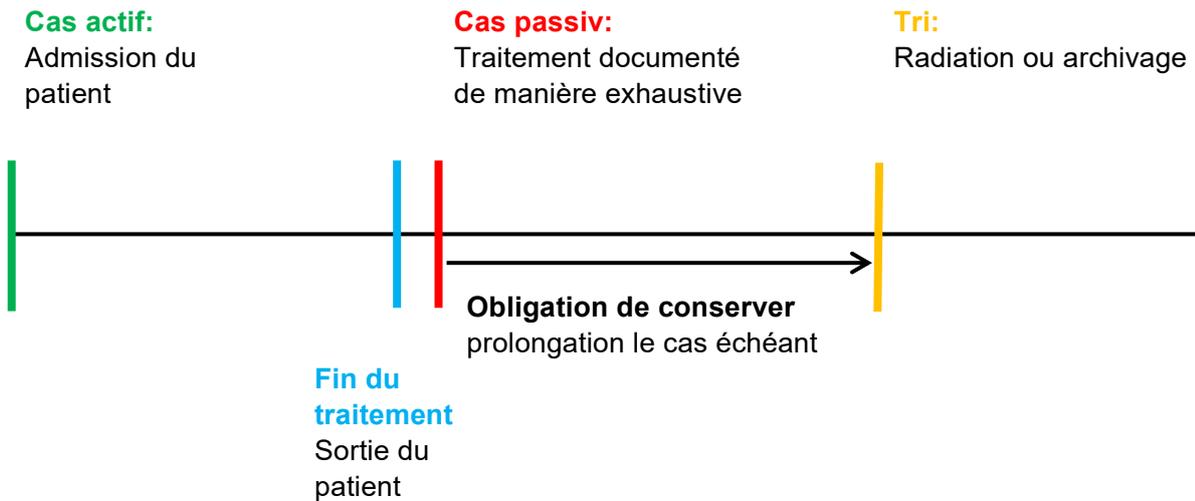




Bureau pour la surveillance
de la protection des données (BPD)

Poststrasse 25
3071 Ostermundigen
+41 31 633 74 10
protectiondesdonnees@be.ch
www.dsa.be.ch

Conservation et archivage des dossiers des patients



| | | |
|--|---|--|
| <p>Phase A Accès en fonction des rôles définis dans le SIC</p> | <p>Phase B Accès restreint (en règle générale, en cas de réadmission ou d'urgence ; le cas échéant, en fonction des rôles définis dans le SIC, « accès aux cas passifs »)</p> | <p>Phase C Seule la personne qui gère les archives a accès aux données à des fins historiques ou de recherche (en dehors du SIC)</p> |
|--|---|--|